



Wiltz, le 05 septembre 2020

Ecole de Tennis – Saison 2020/2021

Chers amis du Tennis,

Pour la saison 2020-2021, le TC Wiltz organisera de nouveau des cours de tennis pour favoriser l'apprentissage de ce sport.

Les cours seront donnés par M. Roman Maslo.

Les cours débuteront lundi, le **21 septembre 2020** et se termineront dimanche, le **18 juillet 2021**, au total 36 semaines de cours.

Pendant la saison d'hiver, les cours auront lieu dans le hall de tennis ; en été, sur les terrains extérieurs.

La facturation des cours de tennis se fait sur une base trimestrielle. Avec l'inscription à l'école de tennis, les joueuses/joueurs (en cas de mineurs les parents des joueuses/joueurs) s'engagent au paiement de la cotisation annuelle du club (EUR 25,00 jusqu'à l'âge de 12 ans, EUR 40,00 pour les étudiants et EUR 75,00 pour les adultes) et des frais de l'école de tennis pour chaque trimestre inscrit.

Le prix facturé trimestriellement varie selon le nombre de joueuses/joueurs inscrits dans le groupe en question (voir tableau tarifs saison 2020/2021). Dans la mesure du possible, et afin de garantir un entraînement efficace, nous essaierons de limiter les groupes à un maximum de 5 joueuses/joueurs.

L'annulation éventuelle de l'inscription doit se faire par écrit au moins deux semaines avant le début du trimestre suivant auprès de l'entraîneur ou d'un membre du comité.

**L'inscription se fera au clubhouse du TC Wiltz samedi, le 19 septembre 2020
entre 14h30 et 17h00, lors de notre porte ouverte.**

Si vous n'êtes pas disponibles à cette date, merci de vous renseigner auprès de M. Mike Miller concernant une inscription à l'école de Tennis et de nous envoyer les deux formulaires d'inscription dûment signés (Demande d'inscription saison 2020/2021 et Tableau tarifs saison 2020/2021) avant le 19 septembre 2020.

Salutations sportives

Mike Miller
Responsable Ecole de Tennis
Tél. : +352 691 636 782
E-mail : wi.ft.lu@gmail.com

Christophe Shinn
Service facturation Ecole de Tennis
Tél. : +352 621 668 088



Tennis Club Wiltz a.s.b.l.

Wiltz, le 05 septembre 2020

Ecole de Tennis – Demande d’inscription saison 2020/2021

nouvelle inscription

réinscription

Nom, Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : M F

Nom du tuteur (père, mère, ...) : _____

Adresse : _____ C.P. et localité : _____

Adresse de facturation : _____

E-Mail : _____ Tél. privé et/ou GSM : _____

Nombre de séances/semaine : 1 séance 2 séances 3 séances

Nombre de joueurs par groupe :

séance :

1	2	3

Indisponibilités :

Veillez cocher dans le tableau exclusivement les jours et heures **qui ne conviennent pas du tout !**

Bitte in der Tabelle nur die Tage und Stunden ankreuzen, die **überhaupt nicht möglich sind !**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
09h30-10h30						
10h30-11h30						
11h30-12h30						
12h30-13h30						
13h30-14h30						
14h30-15h30						
15h30-16h30						
16h30-17h30						
17h30-18h30						
18h30-19h30						
19h30-20h30						
20h30-21h30						

Date : _____

Signature : _____

Avec ma signature je déclare :

- avoir pris connaissance des tarifs de l'école de tennis pour la saison 2020/2021 ;
- avoir pris connaissance du document « informations relatives à la protection des données (version 2019_04_01) »

Tennis Club Wiltz a.s.b.l.

16, Campingstrooss | L-9554 Wiltz
Tel.: +352 26 95 31 57
E-mail : wi.ft.lu@gmail.com
Website : www.tcwiltz.lu

Adresse postale:
Tommy Schaus
12, rue du Genêt | L-9545 Wiltz

Comptes bancaires:
BCEELULL : LU46 0019 3600 0614 3000



Wiltz, le 05 septembre 2020

Ecole de Tennis – Tableau tarifs saison 2020/2021

Nombre de joueuses/joueurs par groupe	1er trimestre 12 semaines	2e trimestre 12 semaines	3e trimestre 12 semaines
1	360,00 €	360,00 €	360,00 €
2	180,00 €	180,00 €	180,00 €
3, 4 ou plus	105,00 €	105,00 €	105,00 €

Cotisation annuelle du club pour la saison 2020/2021:

- Enfants jusqu'à 12 ans 25,00 €
- Etudiants 40,00 €
- Adultes 75,00 €

Avec l'inscription à l'école de tennis, les joueuses/joueurs (en cas de mineurs les parents des joueuses/joueurs) s'engagent au paiement de la cotisation annuelle du club et des frais de l'école de tennis pour chaque trimestre inscrit.

L'annulation éventuelle de l'inscription doit se faire par écrit au moins deux semaines avant le début du trimestre suivant auprès de l'entraîneur ou d'un membre du comité.

Je soussigné(e) _____ ,

responsable légal de l'enfant _____ ,

a pris connaissance des tarifs de l'école de tennis pour la saison 2020/2021.

Date : _____

Signature : _____

Ecole de Tennis – Programme saison 2020/2021

1^{er} trimestre : (12 semaines)

21.09.2020 – 01.11.2020	:	6 Wochen / 6 semaines (Congé de la Toussaint)
09.11.2020 – 20.12.2020	:	6 Wochen / 6 semaines (Vacances de Noël)

2^{ième} trimestre : (12 semaines)

04.01.2021 – 14.02.2021	:	6 Wochen / 6 semaines (Congé de Carnaval)
22.02.2021 – 04.04.2021	:	6 Wochen / 6 semaines (Vacances de Pâques)

3^{ième} trimestre : (12 semaines)

19.04.2021 – 23.05.2021	:	5 Wochen / 5 semaines (Congé de la Pentecôte)
31.05.2021 – 18.07.2021	:	7 Wochen / 7 semaines (Vacances d'été)

Total : 36 Wochen /semaines d'entraînement





Informations relatives à la protection des données

Les informations relatives à la protection des données reprises ci-dessous visent à vous fournir une vue d'ensemble concernant la collecte et le traitement de vos données.

Ces informations ont pour but de vous fournir un aperçu général concernant le traitement par nos soins de vos données à caractère personnel et de vos droits découlant de la législation sur la protection des données.

1. Qui est responsable du traitement de mes données et à qui puis-je m'adresser à ce sujet ?

T.C. Wiltz a.s.b.l.
16, Campingstrooss
L-9554 Wiltz
Tél. : +352 26 95 31 57 / +352 691 73 75 84
Adresse électronique : wi.ft.lu@gmail.com

2. Quelles sources et données utilisons-nous ?

Nous traitons les données à caractère personnel qui nous sont fournies par nos membres dans le cadre de nos activités. Les données à caractère personnel que nous traitons sont des données d'identité des membres tel que nom et prénom, date et lieu de naissance et des données d'identité des parents dans le cas où le membre est mineur. En outre, nous traitons les coordonnées de contact des membres tel que adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail.

Dans le cadre d'une demande particulière des données d'identité supplémentaires tel que n° de matricule national ou nationalité sont éventuellement nécessaires.

3. À quelle fin traitons-nous vos données (finalité du traitement) ?

Nous traitons les données à caractère personnel conformément aux dispositions du règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD) :

- pour organiser des événements et activités sportives (p.ex. : tournois, interclubs, fêtes, école de tennis) ;
- pour des raisons de facturation (p.ex. : école de tennis, carte de membre) ;
- pour des demandes de subsides auprès des autorités publiques (p.ex. : administration communale, ministère des sports) ;
- pour pouvoir gérer la location des terrains (p.ex. : système de réservation en ligne <https://ballejaune.com/club/tcwiltz>) ;
- pour des demandes de licences auprès de la Fédération Luxembourgeoise de Tennis.

4. Qui peut accéder à mes données ?

- Les membres du comité dans le cadre de la gestion quotidienne du club ;
- Les membres du club dans le cadre de la réservation des terrains (nom, prénom, adresse e-mail) ;
- Les autorités publiques dans le cadre des demandes de subsides ;
- La Fédération Luxembourgeoise de Tennis dans le cadre des demandes de licences ;

5. Pendant combien de temps mes données sont-elles conservées ?

Nous traitons et conservons vos données à caractère personnel pendant la période nécessaire à l'exécution de nos activités et de nos obligations légales. Si les données ne sont plus nécessaires à l'exécution de nos activités et de nos obligations légales, elles sont régulièrement supprimées.

Les données à caractère personnel sont supprimées en général 5 ans après la dernière affiliation du membre.

Le compte du membre auprès de ballejaune.com pour la réservation des terrains en ligne et la licence auprès de la Fédération Luxembourgeoise sont supprimés au plus tard 3 ans après la dernière affiliation du membre.

6. Quels sont mes droits en matière de protection des données ?

Toute personne concernée dispose d'un droit d'accès conformément à l'art. 15 du RGPD, d'un droit de rectification conformément à l'art. 16 du RGPD, d'un droit de suppression conformément à l'art. 17 du RGPD, d'un droit de limitation du traitement conformément à l'art. 18 du RGPD, d'un droit d'opposition conformément à l'art. 21 du RGPD et d'un droit à la portabilité des données conformément à l'art. 20 du RGPD. Dans le cas du droit d'accès et du droit de suppression, les restrictions conformes aux paragraphes 34 et 35 du RGPD s'appliquent. Il existe en outre un droit de recours auprès d'une autorité de contrôle compétente en matière de protection des données (art. 77 du RGPD). Pour le Luxembourg l'autorité compétente est la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), 1, avenue du Rock'n Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette.

7. Suis-je tenu à une obligation de fournir mes données ?

Dans le cadre de nos activités, vous êtes tenu de ne fournir que des données à caractère personnel nécessaires à l'exécution de nos activités. Sans ces données, nous ne serons généralement pas en mesure d'exécuter nos activités.